

LCi
LaCiotat*infos*

L'éclosion du jardin de la Ville

D'ICI QUELQUES SEMAINES, LE NOUVEAU JARDIN DE LA VILLE,
ENTIÈREMENT RÉAMÉNAGÉ ET CONSIDÉRABLEMENT AGRANDI,
OUVRIRA SES PORTES AU PUBLIC POUR ACCUEILLIR QUOTIDIENNEMENT
PLUSIEURS CENTAINES DE PROMENEURS.

HÔTELLERIE : UN NOUVEAU VENU DANS L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE LOCALE

SOLIDARITÉ : LA CIOTAT, VILLE AMBASSADRICE DU TÉLÉTHON

FESTIVAL HISTORIQUE : VOYAGE DANS LE PASSÉ AVEC IL ÉTAIT UNE FOIS 1720

La Ciotat 

Unique à la Ciotat, votre villa dans un domaine de 2 hectares

Votre villa T5
112 m² à partir de
385 000 €*
Garage et parking INCLUS
avec Terrasse spacieuse /
Espace à vivre
aménageable en studio
(Exemple : Lot V24)

Votre villa T4
de 88 à 103 m²
à partir de
320 000 €*
Garage et parking INCLUS
avec Jardin privatif clôturé
(Exemple : Lot V01)



Domaine de Cap Vert

QUALITÉ DE VIE EXCEPTIONNELLE

- Seulement 27 villas sur un terrain paysager
- À 2 km du centre ville et à 800 m des plages
- Résidence entièrement close et sécurisée

ESPACE DE VENTE SUR PLACE

Boulevard de Lavaux

04 42 620 611

art
PROMOTION

www.artpromotion.fr



SOMMAIRE **Octobre 2009**

4 CITOYENNETÉ

Habitat : la réhabilitation du centre ancien se poursuit
Pas de répit pour l'opération «Tranquillité vacances»

5 RÉALISATIONS

Toujours plus d'équipements pour les Ciotadens

6 À 9 ENTREPRENDRE

Bon séjour à l'hôtel-plage Saint-Jean
Mariska a regagné la mer

10 À 11 VIE SOCIALE

Le temps des loisirs pour les seniors
Tous associés pour une opération de santé
Plan vigilance contre la grippe A

12 ACTUALITÉ

La Ciotat, ville ambassadrice du Téléthon 2009

13 ZOOM

Priorité à l'Education

14 À 19 DOSSIER

Découvrez le futur jardin de la Ville

21 VIE DES QUARTIERS

L'Abeille et la Maurelle soignent leur entrée

22 PORTRAIT

Orane, danseuse en or

23 L'ACTION DES ASSOS

Trouvez l'équilibre à l'orientale
Soyez zen avec Act Haz Art
Visez le ciel avec Iris astronomie

24 À 25

REPORTAGE

Festival historique : retour en 1720

26 À 30 LOISIRS

Success story pour la carte Jeun+
Nos sportifs à l'honneur
Exposition exceptionnelle de Gilbert Garcin
Théâtre tout public

31 ELUS

Permanences - Tribune libre



EDITO **du maire**



omme vous pouvez le constater, notre ville, après avoir connu une longue période de stagnation est en train de rattraper son retard dans de nombreux domaines, que ce soit en matière de logements, de voirie, d'équipements ou d'espaces publics.

Le jardin de la Ville est l'un des lieux que les Ciotadens apprécient tout particulièrement. Véritable poumon vert de la commune avec le parc du Mugel, espace de détente pour les familles, les enfants, qui pourront profiter de deux nouvelles aires de jeux,

mais également pour nos aînés, ce jardin avait besoin d'une véritable cure de jouvence. C'est pourquoi j'ai souhaité que nous nous donnions les moyens de lui rendre son lustre d'antan, dans le respect d'une esthétique propre au XIXe siècle, tout en utilisant les techniques et les matériaux modernes. C'est ainsi que le kiosque à musique a été réalisé à l'image de l'ancien.

En ce qui concerne les végétaux qui seront implantés, conformément à notre engagement dans une politique du développement durable, nous avons fait le choix d'essences méditerranéennes, peu gourmandes en eaux, en un procédé qui permet de récupérer et de réutiliser l'eau des bassins pour l'arrosage. D'autre part, de magnifiques arbres, chênes, oliviers, cèdres, micocouliers, cyprès, palmiers, dispenseront aux beaux jours une ombre bienfaitrice aux visiteurs.

Dans quelques semaines ce jardin extraordinaire, cher au cœur des Ciotadens, dont la superficie sera à terme multipliée par trois, réouvrira ses portes au public.

Patrick BORÉ

Maire de La Ciotat

Conseiller général des Bouches-du-Rhône

Vice-président de la Communauté urbaine MPM



Photo : Hélios

En direct du Conseil municipal

CENTRE-VILLE

L'HABITAT SANS CESSÉ AMÉLIORÉ

Le dernier Conseil municipal, en date du 14 septembre 2009, a approuvé la prolongation de 5 ans de l'Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (Opah) - Renouvellement Urbain, initialement mise en place en janvier 2004, dans le cadre d'une vaste action de réhabilitation du centre ancien engagée depuis 1997, avec le soutien de l'Etat et de l'Anah (Association nationale de l'amélioration de l'habitat). Ainsi quelque 500 logements seront concernés par Opah RU II qui s'attaquera également à la réhabilitation de parties communes, soit 40 cages d'escaliers, 70 ravalements de façades et pas moins de 80 réfections de toitures. «*Le volet urbain, précise Henri Mattéi, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, prévoit par ailleurs le réaménagement et la création d'espaces publics tels que l'ancien collège Jean-Jaurès, l'Hospice Saint-Jacques, la Médiathèque, le jardin de la Ville, l'Eden, la place Esquiros ou encore la chapelle des Minimes*». En intervenant sur les immeubles les plus dégradés tout en facilitant le relogement des ménages, cette opération permettra d'améliorer considérablement les conditions de vie des habitants du centre ancien, lesquels devraient aussi bénéficier d'un tissu commercial renforcé par la remise en activité de locaux en rez-de-chaussée. Cette nouvelle Opah sera également signée par le Conseil régional, qui participera pour la première fois à cette opération à La Ciotat, en attribuant des aides financières directes ciblées.

L.R.

SECURITÉ

LA TRANQUILLITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

Grâce à l'opération «Tranquillité vacances» mise en place par le Ministère de l'Intérieur depuis 1974, vous pouvez partir en vacances plus sereinement. Il suffit pour cela d'un simple passage à la police nationale avant votre départ, pour minimiser les risques de cambriolage. «*Cette opération consiste à augmenter le nombre de patrouilles de police aussi bien en tenue d'uniforme qu'en civil pour protéger les domiciles des citoyens partis en vacances et qui ont averti de leur départ le commissariat, explique le commissaire Luca. C'est un service entièrement gratuit et proposé à tous les habitants, dans tous les quartiers de la ville*». La saison estivale a d'ailleurs connu un véritable succès puisqu'aucune des maisons ayant fait l'objet d'un signalement n'a été cambriolée.

Pour bénéficier de ce service, les personnes doivent se présenter au commissariat au moins deux jours avant de partir, pour déclarer leur période d'absence et indiquer comment les joindre en cas de nécessité. Jusqu'à présent proposé pendant la période estivale, le dispositif sera mis en place pour la première fois à La Ciotat, durant les vacances de la Toussaint et Noël. «*La vigilance des voisins est également bienvenue, ajoute le commissaire Luca. En cas d'allées et venues suspectes autour des habitations désertées, il ne faut pas hésiter à appeler la police en composant le 17 et faire un signalement. C'est l'attention de chacun qui fera baisser les infractions. La tranquillité, c'est l'affaire de tous*». L.D.

Quelques conseils de plus pour partir en vacances serein :

- informer vos voisins de votre absence,
- donner éventuellement la clé de votre domicile à un membre de votre famille pour qu'il anime votre maison et qu'il relève le courrier,
- ne pas laisser de messages informant de votre absence sur votre répondeur et faire suivre vos appels,
- faire suivre votre courrier.



ÉQUIPEMENTS

L'hospice Saint-Jacques s'ouvre à la culture

La municipalité a lancé il y a quelques semaines un appel d'offres pour la réhabilitation du clos et du couvert de l'ancien hospice Saint-Jacques. Autrement dit, la rénovation des ouvertures, de la façade, de la toiture et de la structure du bâtiment situé en cœur de ville. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecte du patrimoine de Corrado de Giuli Morghen, la maîtrise d'ouvrage ayant quant à elle été déléguée à la société Sogima. Ces travaux aboutiront à terme à la création d'un espace à vocation culturelle, comprenant notamment des salles d'exposition et de conférences. D'un coût de 1,9 millions d'euros, les travaux débuteront fin 2009, début 2010.

SQUARE MOUTON
Plus d'espace-jeu

Au début de l'année, les jeux pour enfants du jardin de la Ville avaient été déplacés au square Mouton, compte tenu du vaste chantier de rénovation dont fait l'objet le parc urbain. Afin d'accueillir ces installations, l'aire de jeux du square vient d'être agrandie d'environ 200 m², avec l'installation d'une clôture de protection et la pose d'un sol souple, assurant plus de confort et de sécurité aux enfants. De plus, quatorze nouveaux bancs ont été implantés, identiques à ceux qui bordent les plages, et la vespasienne a été remplacée par un équipement plus moderne en inox. Avec le jardin de la Ville, qui réouvrira bientôt ses portes au public, doté de deux nouvelles aires de jeux, le square Mouton offre aux Ciotadens un bel endroit de détente, à deux pas du Centre-ville.



A Saint-Jean, le camping a disparu et le motel est devenu un élégant deux étoiles qui devrait sans peine s'installer dans le paysage hôtelier. Visite guidée.

Entre motel et hôtel, il n'y a qu'une lettre de différence mais il peut aussi y avoir beaucoup de travaux. C'est le cas à Saint-Jean, dont le célèbre motel, avec cuisine dans toutes les chambres, est devenu le rutilant Hôtel-plage Saint-Jean, au terme d'un long chantier de transformation. Au passage, le camping a disparu, au grand dam des habitués ; une belle résidence vue sur mer a pris sa place. «*La société ISR, dirigée par Eric Botella et basée sur la zone Athélia, a conduit toute l'opération, indique Gavino Briscas, adjoint au maire délégué au Développement économique. Et le résultat est très satisfaisant.*

«*Nous avons ouvert le 27 juillet et sincèrement, nous n'avons pas trop à nous plaindre puisque nous enregistrons un taux de remplissage de 85 % sur le premier mois, avec même plusieurs journées à 100 %, explique Michel Verne, qui dirige l'hôtel avec son épouse. Ce qui nous a rassurés, c'est que certains clients en vacances dans le coin sont revenus plusieurs fois pour une ou deux nuits pendant le mois d'août. Et l'arrière-saison s'annonce bien, d'autant que nous comptons aussi sur la clientèle d'affaires.*

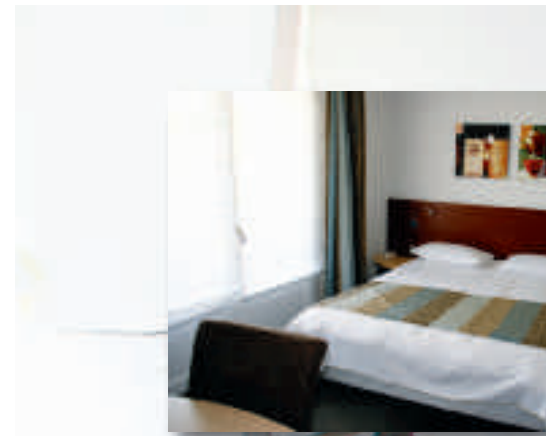
L'hôtel-plage a en effet de quoi séduire, avec ses chambres confortables à la décoration plutôt raffinée, toutes équipées de la climatisation, d'un écran plat avec accès à 18 chaînes, d'un mini-bar et de cabines-douches à l'italienne. La moitié donne sur une petite terrasse, l'autre non, mais toutes sont situées à vingt mètres de la mer, l'établissement offrant un accès privatif à la plage. L'emplacement est idéal et, du mois d'avril à la fin septembre, les clients peuvent même profiter in situ d'un petit resto les pieds dans l'eau, que la société ISR a mis en location-gérance.

«*Nous avons déjà un bar d'été et nous venons d'acheter une licence IV pour ouvrir un bar lounge, ajoute Michel Verne. Même si le personnel est plutôt réduit, afin de garder un côté familial, nous comptons beaucoup sur la qualité du service pour fidéliser nos clients. Ici, ils peuvent prendre le petit déjeuner quand ils veulent, de 7h30 jusqu'à 11h30, en se servant eux-mêmes. On ne va pas venir les réveiller pour faire la chambre ! Avant l'hiver, nous aurons installé à l'arrière de l'hôtel un espace jacuzzi, hammam et nage à contre-*

courant et l'an prochain, nous disposerons aussi d'une piscine couverte, découvrable l'été. L'hôtel a ouvert en deux étoiles et pratique des prix raisonnables (de 69 € la chambre à 78 € la mini-suite), mais la direction tient à offrir des petits «plus» qui fleurent bon la Côte-d'Azur. Comme la possibilité de louer facilement un canoë ou un dériveur et même celle de venir jusqu'à l'hôtel en voilier ou en yacht et de rejoindre la plage dans un petit bateau sans moteur. «*Ce nouvel équipement hôtelier vient renforcer l'offre locale en matière d'hébergement, afin de répondre à une clientèle toujours plus nombreuse, gage de l'intérêt touristique que suscite notre commune,* conclut Jean-Louis Bonan, adjoint au maire délégué au Tourisme.

B.G.

Bon
vent
à l'hôtel-plage
Saint-Jean



HÔTEL-PLAGE SAINT-JEAN
30, AVENUE DE SAINT-JEAN
RENSEIGNEMENTS AU 04 42 70 77 07
OU SUR LE SITE
www.hotelpagesstjean.com

**Bienvenue
aux nouveaux
professionnels !**

© Utiel.com Mallorca.com

@DOME.INFO, intervention informatique à domicile, tél. 06 80 41 30 52
BIP-BIP, courses 24h/24, tél. 06 01 83 51 12

LA TABLE DU MAÎTRE, cuisine du bien-être, chemin du Pareyraou

LES SECRETS DES PIERRES, vente et conseils en minéraux et pierres fines, 72 rue des Poilus

CABINET DE RELAXATION, naturopathie, réflexologie, 78 rue des Poilus



PHOTOS : LL

Hôteliers et restaurateurs redoutaient le pire. La crise avait-elle ruiné le touriste ? Avec une hausse notable de la fréquentation, notamment en juillet, il faut croire que non. Elle a juste changé «son profil». Relation de cause à effet ou pas, ce sont les étrangers, qui ont «boudé» la baie ciotadenne, à la faveur de la clientèle nationale qui semble avoir préféré (re)découvrir les charmes de son pays. «*Depuis le mois de février, constate Liliane Sireta, directrice de l'Office de tourisme, nous avons des paramètres qui prévoyaient une saison à venir moins difficile que celle annoncée. Les demandes de réservations de séjour, notamment,*

étaient importantes». Cet hiver, avec une hausse de plus de 18 % de la fréquentation pour le seul mois de février, les professionnels du tourisme pouvaient déjà se frotter les mains de satisfaction. Petite frayeur cependant en avril : la météo capricieuse a vidé les bords de mer et La Ciotat a perdu de nombreux visiteurs. Jusqu'à - 8 %. Mais dès le mois de mai, les affaires reprenaient avec une hausse importante de la fréquentation en juin avec

6 570 visiteurs, soit + 17,5 % par rapport à l'année précédente. Le bilan de la saison estivale sera quant à lui présenté dans les tout prochains jours.

L.R.

SAISON TOURISTIQUE

A La Ciotat, le tourisme ne connaît pas la crise

AVEC BOUYGUES IMMOBILIER

Achetez un lieu de vie qui va bien à toute la famille

Depuis plus de 50 ans, Bouygues Immobilier permet à de nombreuses familles de devenir propriétaires. Aujourd'hui, plus que jamais, nous vous proposons des logements adaptés à vos besoins et à vos moyens. "Inch'ez-soi" où toute la famille se sentira bien et pour longtemps.



bouygues-immobilier.com
0 810 00 25 26

Bouygues Immobilier

Ensemble, imaginons votre bien-être



C'est beau de vivre avec

Exemple :
2 pièces 45,12m²
 avec 2 parkings
 extérieurs
 à partir de
156 000€
 lot A201



Jardin Marine
 2240, Av. G. Duflac
 La Ciotat

Vivez l'intimité
 d'une petite résidence avec piscine
 au coeur d'un jardin paysager.

cogedim.com

0811 330 330*

la Ciotat

PARC DE LA TESE

Appartement & villas du 2 au 5 pièces
 au coeur d'un vaste domaine.



Rendez-vous au bureau de vente :
 Chemin de Roumagosa - 13600 La Ciotat

Tél. : 04 42 08 10 44

Retrouvez la **VIDÉO 3D** sur notre site
www.laciotat.nexity-logement.com

nexity
 George V

Votre spécialiste connexion



**Photocopieurs - Imprimantes
 et Produits informatiques
 avec leurs solutions**

RICOH nashuatec Canon

400, Av. Château de Jouques - 13420 GEMENOS

04 42 18 09 09
 Fax : 04 42 18 09 08



Mariska, toutes voiles dehors

Datant de 1908, le voilier Mariska a été remis à l'eau en septembre dernier, après deux ans et demi de travaux par Les Charpentiers Réunis Méditerranée (CRM).

Il y a tout juste cent ans, les régates anglaises, courues sur la Tamise et à Cowes, étaient dominées par un magnifique cotre aurique, un bateau de 15 mètres de jauge internationale (15 M JI) et de 28 mètres de long, qui collectionnait alors les victoires. Lancé en 1908 en Ecosse sur les plans de William Fife, architecte très en vogue, *Mariska* a rapidement acquis, dans le monde de la voile, sa prestigieuse réputation. Un siècle plus tard, ce «racer» taillé pour la course a retrouvé la mer, après presque deux ans et demi de travaux au CRM, sur le site naval de La Ciotat. Un événement de taille, quant on sait qu'aujourd'hui il n'existe plus que quatre unités de ce type dans le monde...

«Avant de l'acquérir, le bateau pourrissait dans un canal en Hollande, où il servait de house-boat à une famille, et le pont avait été sectionné de 3,50 m. Cela faisait au moins cinquante ans qu'il n'avait pas couru, se souvient Christian Niels, son propriétaire, un constructeur immobilier suisse passionné de voile. Mon challenge, était d'une part de réussir une rénovation exemplaire, et d'autre part, de le rendre performant pour les courses à venir. J'ai donc choisi La Ciotat et les Charpentiers Réunis Méditerranée pour relever ce défi, car ici, il y a un artisanat et un savoir-faire d'exception».

Lorsque *Mariska* arrive au chantier de La Ciotat en 2006, tout reste à faire pour lui rendre son lustre d'antan... «Notre priorité était de remettre le bateau à la jauge et de faire le maximum pour conserver tout ce qui pouvait l'être, explique Philippe Aquadro, gérant de la Scop CRM, spécialisée dans la construction et la rénovation de bateaux en bois. Dans un premier temps, nous avons donc démonté une partie du bateau pour faire un état des lieux. Nous avons conservé plusieurs pièces d'origine : la pièce de quille, la pièce d'étrave, l'allonge de voûte et une partie du squelette et du bordage de teck. Et nous avons refait la charpente, le pont et les superstructures, puis les aménagements en 2008». Les intérieurs, entièrement traités en acajou, ont été refaits tels qu'à l'origine, avec la cabine d'armateur et deux d'invités, un salon central, ainsi que le quartier d'équipage à l'avant. Rénové à l'identique, dans sa configuration d'époque, *Mariska* a toutefois été modernisé avec la réfection des membrures de la charpente en bois lamellé. Haut d'une vingtaine de mètres, le mât a quant à lui été rénové à Villefranche.

Barré par le skipper ciotaden Bernard Tarrès, *Mariska* s'appête à rejoindre son sister-ship Tuiga, aujourd'hui fleuron du Yacht Club de Monaco, et bien d'autres voiliers de régates pour courir sur le circuit classique. Avec, à l'horizon, de belles promesses de victoires et une revanche à prendre sur son prestigieux passé.

L.D.



Mariska a été remis à l'eau en septembre, après deux ans et demi de travaux

PHOTOS : D.B.



POUR RENDRE LE COMMERCE LOCAL PLUS ATTRACTIF, PLUSIEURS COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE ASSURENT DEPUIS LE DÉBUT DU MOIS D'OCTOBRE LA JOURNÉE CONTINUE LES JEUDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS, EN RESTANT OUVERTS ENTRE 12H ET 15H.

DE PLUS, ILS OFFRENT À LEURS CLIENTS UNE HEURE DE PARKING GRATUITE. DE QUOI SÉDUIRE LEUR CLIENTÈLE.

LA PRÉSIDENTE DES COMMERÇANTS, MARIE-LAURE PIANELLI, INVITE LES COMMERÇANTS SOUHAITANT SE JOINDRE À CETTE ACTION À LA CONTACTER (TÉL. 06 20 51 09 25).

**COMMERCE
SPÉCIAL CENTRE-VILLE**



SENIORS

Des journées pour nos Aînés

Les festivités des «Journées bleues» se dérouleront du 14 au 18 octobre.

Dans le cadre de la Semaine bleue, manifestation nationale des retraités et des personnes âgées, la ville de La Ciotat organise cette année encore des Journées spécialement dédiées aux seniors, sur le thème «Pour vivre ensemble nos âges et nos cultures, restons connectés», qui se dérouleront du 14 au 18 octobre prochain à la salle Paul-Eluard. «Cette manifestation sera rythmée par des animations et des spectacles, mêlant danse, musique, chant et humour, proposés gratuitement à nos seniors, sur simple réservation auprès du service municipal Animation des Aînés», indique Régine Gourdin, adjointe au maire déléguée au Social et aux Animations pour les Aînés. Cette année, nous avons souhaité mettre l'accent sur le festif et la culture».

C'est avec un spectacle de la troupe «Parole d'un soir» que débiteront ces Journées, le mercredi 14 octobre dès 14h. Cette troupe de chants et de danses modernes proposera un grand show qui revisitera les classiques, des années 80 à aujourd'hui. Le lendemain, même heure même endroit, c'est la compagnie «Rassegna» qui enchantera le public avec des chants flamenco, napolitains, grecs, corses, algériens et occitans. L'humour et la fantaisie seront au programme le vendredi avec deux heures de spectacle par la compagnie Philippe Legrand qui dévoilera «Les coulisses du Moulin Rouge». Enfin, le week-end sera consacré, le samedi, à partir de 15h, à un spectacle de danses inter générationnel, tandis que le dimanche la salle des fêtes prendra des allures de cabaret avec la troupe «Galas», qui succédera au repas de clôture.

L.R.

Réservations auprès du service municipal des Aînés
Tél. 04 42 83 89 15

ASSURANCE MALADIE

Comptez sur Ameli

Plus rapide, plus simple et plus pratique. C'est ainsi que se définit le nouveau service «Mon compte sur ameli.fr», mis en ligne par la Caisse primaire d'assurance maladie, dans le but de faciliter les démarches de santé courantes. Désormais, plus besoin d'attendre les relevés papier. En quelques clics en effet, il est possible de suivre et gérer en temps réel les remboursements ou les paiements des indemnités journalières, ou encore de connaître le montant des franchises et des participations forfaitaires qui sont prélevées. Le bénéficiaire titulaire d'un compte Ameli peut également télécharger un récapitulatif mensuel de ses remboursements, disponible pendant six mois sur le compte ou échanger par e-mail avec la CPCAM dont il dépend, afin d'obtenir des informations administratives, sans avoir à se déplacer. A ce jour, près de 3 millions d'assurés ont déjà ouvert un compte sur ameli.fr.

Pour une première utilisation, il est indispensable de faire une demande de code confidentiel soit directement sur Internet www.ameli.fr, soit en prenant contact avec la Caisse d'assurance maladie, au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

La commune s'équipe de défibrillateurs

La remise officielle de cinq défibrillateurs a eu lieu le 21 septembre dernier en salle du conseil municipal.

En France, le taux de survie à un arrêt cardiaque est de 2 à 3 %. Soit, 4 à 5 fois moins élevé que dans les pays où les lieux publics sont équipés en défibrillateurs automatisés externes. «Tous les ans, entre 50 et 60 000 Français meurent prématurément d'un arrêt cardiaque», souligne Paul-Henri Richard, étudiant à l'Institut universitaire technologie de La Ciotat, en Hygiène et Sécurité, dont le sujet de mémoire a interpellé jusqu'au maire de La Ciotat, Patrick Boré et son élu délégué à la Santé, le docteur Lionel Valéri. Avec une autre étudiante, Audrey Castel, et à travers son association «Eclair de vie», Paul-Henri a coopéré avec le service municipal Santé Famille pour installer des défibrillateurs dans des lieux stratégiques de la ville. «Avec ses 32 000 résidents, sans tenir compte du flux touristique, La Ciotat présente, comme toutes les villes françaises, trop peu d'habitants aujourd'hui formés aux premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe, regrette l'étudiant. Avec le soutien de l'Association française des malades et opérés cardio-vasculaires (AFDOC), «Eclair de Vie» met ainsi en avant une démarche d'amélioration de la prise en charge de certaines urgences cardiaques au sein de notre ville». Le 21 septembre dernier, cinq défibrillateurs, financés par le Lion's club La Ciotat Lumière, Dexia, Mutuelle de France, GDF, l'association des commerçants «La Ciotat côté commerces» et la société ML, ont été remis à la municipalité pour les ciotadens. Ils devraient très prochainement être installés dans différents endroits de la commune, comme l'Hôtel de Ville, le centre commercial de l'Ancre Marine, la salle des fêtes Paul-Eluard, à proximité du Port-vieux et des rues commerçantes, ainsi qu'à l'île Verte. «Une formation pour l'utilisation de ces appareils sera bientôt dispensé par un plan d'information et de communication afin d'optimiser la prise en charge d'une personne victime d'un arrêt cardiaque», conclut le docteur Lionel Valéri.

Cette première initiative devrait rapidement être renouvelée, puisque de nouveaux partenaires se sont d'ores et déjà manifestés afin de financer des défibrillateurs supplémentaires.

L.R.



GRIPPE

A

La Ville affine sa campagne de prévention

La vaste campagne de prévention relative à la Grippe A, mise en place par la municipalité, se poursuit.

On ne s'affole pas mais on reste prudent. C'est en substance, le message qu'a délivré la préfecture début septembre. «On prévient une pandémie et ses conséquences sociales et économiques ; pas une crise sanitaire majeure», martèlent les autorités. Il n'empêche que, sur le terrain, prévenir une éventuelle propagation du virus H1N1, ça s'organise. A La Ciotat, on a pris les devants depuis déjà plusieurs semaines. A commencer par une campagne d'affichage, rappelant les gestes de prévention de base, apposée sur tous les murs des services municipaux et lieux publics de la commune. Celle-ci est d'ailleurs reprise dans la rubrique du site Internet de la Ville spécialement réservée à l'actualité de la Grippe A, sans oublier les messages de prévention diffusés de manière permanente, en plus du LCI, sur les journaux électroniques d'information et à l'entrée de l'Hôtel de Ville. Un comité de pilotage, se transformant de fait en cellule de crise au cas où, a été créé ; il travaille en collaboration avec l'hôpital. Le plan de distribution des masques destinés aux professionnels de santé est opérationnel et sera activé par le préfet si cela s'avérait nécessaire. «Bien entendu, insiste le docteur Lionel Valéri, conseiller municipal délégué à la Santé, ces initiatives s'accompagnent d'une attention toute particulière portée aux crèches multi-accueil et aux écoles». Pour l'heure, aucun établissement n'a dû fermer ses portes.

L.R.

**Si vous présentez des symptômes grippaux, contactez votre médecin traitant.
Pour toute information 0825 302 302 (0,15€/min depuis un poste fixe)
www.pandemie-grippale.gouv.fr**





La Ciotat, ville ambassadrice

La Ciotat a été officiellement désignée par l'AFM, le 10 septembre dernier, pour être ville ambassadrice du Téléthon 2009. Un défi que la commune s'apprête à relever, avec le concours de tous les Ciotadens.

Quel est le point commun entre La Ciotat, Saint-Quentin, Château-Gontier et Angoulême ? Toutes les quatre ont été retenues par l'association française contre les myopathies pour être «des villes ambassadrices» du Téléthon, les 4 et 5 décembre prochains, aux côtés d'Anglet, Bretenoux, Châlons-en-Champagne, Montrouge, Cournon d'Auvergne, Bonifacio, Ouistreham, Muntzenheim et Belfort. Toutes seront sous les feux des projecteurs de France télévisions, avec des décrochages régionaux en direct le samedi après-midi.

«La Ciotat participe depuis de très nombreuses années au Téléthon, grâce à la mobilisation des associations locales et de très nombreux bénévoles, souligne le maire, Patrick Boré. Cette édition revêt un aspect très particulier puisque nous serons cette année commune ambassadrice. A travers la ville et la mairie, c'est toute la population locale qui se mobilise pour porter haut le message du Téléthon, montrer l'engagement des Ciotadens et faire rayonner la fête. Le slogan du Téléthon 2009 est «Tous nous serons plus forts que tout» : plus forts contre l'indifférence et la maladie, plus forts pour partager, mobiliser, avancer et guérir».

Au total, 30 heures non stop de défis et des fils rouges seront organisés dans chacune des villes ambassadrices, qui conjugueront originalité et créativité : randonnées nautiques, guinguettes géantes – clin d'œil aux bals populaires du 14 juillet -, construction de sculptures aux couleurs du Téléthon (le jaune), symbolisant les différentes régions, et grandissant au fur et à mesure que le compteur des dons augmentera. Car l'objectif reste inchangé depuis 23 années : récolter des fonds pour faire avancer la recherche et faire reculer la maladie.

S.L.

Téléthon 2009, les 4 et 5 décembre 2009

Sites Internet : www.laciotat.com / www.afm-telethon.fr



Priorité à l'Éducation

La Ciotat accueille le congrès de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes. Une étape importante pour notre commune, qui a fait de l'Éducation une priorité.

«Partager et penser ensemble d'Éducation ?», tel est le thème central du congrès de l'ANDEV, qui se déroule à La Ciotat du 21 au 23 octobre prochains. Après Dunkerque en 2007 sur le thème du Développement durable, Limoges en 2008 consacré aux Nouvelles technologies, c'est la ville de La Ciotat qui accueille cet événement national, considéré comme une photographie de la «Coéducation entre l'Etat, les collectivités locales, les associations et les parents». Plus de 100 congressistes sont attendus lors de cette manifestation réservée aux responsables éducatifs, avec des interventions de professionnels de l'Éducation tels que Jean-Paul Gaudemar, recteur de l'Académie des Bouches-du-Rhône, Claude Lelièvre, professeur d'histoire émérite de l'éducation à la Sorbonne, ou encore Pierre Maurel, secrétaire général du Haut Conseil à l'Éducation. Le maire, Patrick Boré et son élue déléguée à l'Éducation, Mireille Benedetti, prendront également la parole pour témoigner sur la demande éducative des administrés.

Une demande à laquelle la municipalité s'efforce de répondre au mieux, afin de donner à tous les jeunes Ciotadens les meilleures chances d'épanouissement et de réussite scolaire. Pour cela, plusieurs dispositifs ont déjà été créés, au sein d'un Projet éducatif local. Parmi eux, la cellule de veille, qui se réunit régulièrement en présence de tous les acteurs éducatifs : Inspection de l'Éducation nationale, corps enseignant, associations, parents d'élèves, élus...

La première rencontre de cette nouvelle année scolaire a eu lieu le 11 septembre dernier. L'occasion pour Mireille Benedetti de faire le point sur la rentrée. *«Après de nombreuses négociations au cours du printemps et de l'été derniers, nous avons eu la satisfaction de voir deux classes ouvertes en maternelle, l'une à Pourcelly, fermée l'an dernier de manière injustifiée, l'autre à La Salis. Côté fermeture, l'Inspection d'académie avait annoncé depuis*

février dernier la fermeture d'une classe à Louis-Pécout. En revanche, contre toute attente et en contradiction avec les prévisions du service municipal de l'Éducation et des inscriptions enregistrées, l'Inspection a annoncé deux fermetures de classe supplémentaires, en maternelle à L'Afféragé, et en élémentaire à Paul-Bert ! A l'heure d'aujourd'hui,

nous avons décidé, en total accord avec l'ensemble du Conseil municipal et des représentants des parents d'élèves, de déposer un référé et un recours en annulation de cette décision, qui nous paraît injuste compte tenu des effectifs enregistrés». L'évolution du dossier est suivie au jour le jour par le maire, qui reçoit quotidiennement de très nombreux messages de solidarité de la part de la population toute entière. Car l'objectif est unique : assurer la réussite de nos enfants.

S.L.



ILLUSTRATIONS NON CONTRACTUELLES - CROQUIS AGENCE SOLANUM



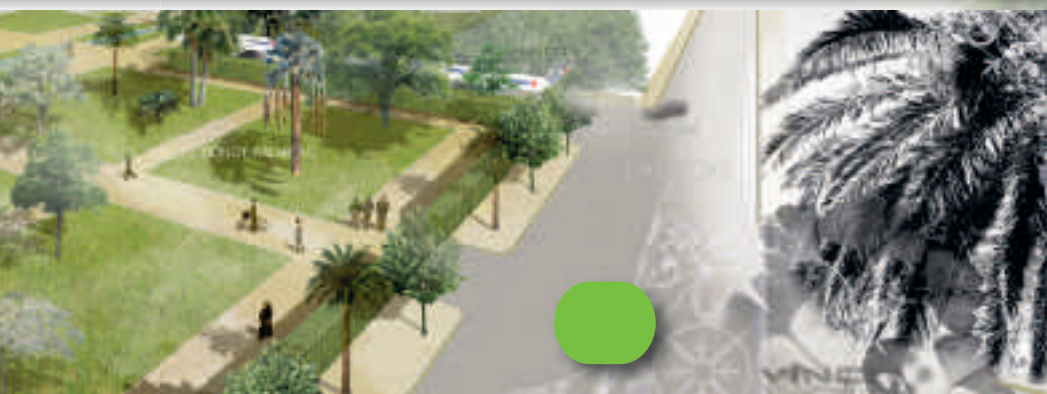
Au terme d'un chantier qui aura duré 11 mois, le jardin de la Ville ouvrira ses portes au public d'ici fin décembre.

Entièrement rénové, à l'exception des anciennes serres municipales, le parc public proposera de nombreux aménagements paysagers ainsi que des aires de jeux pour les enfants.

La volonté municipale était d'offrir à tous les Ciotadens un lieu propice à la détente et au bien-être.

Métamorph

du jardin de la Ville



ose

l

ci, les canards ne parlent pas anglais et les statues ne dansent pas la nuit venue. Mais c'est pourtant bien un «jardin extraordinaire» qui ouvrira ses portes au public à la fin de l'année. Au terme de travaux qui auront duré 11 mois – deux ans avec la construction du parking souterrain -, le parc s'appête à retrouver sa splendeur et sa fraîcheur d'antan. *«Jamais, depuis sa création en 1890, le jardin de la Ville n'avait connu de travaux aussi importants»,* rappelle le maire, Patrick Boré. *L'objectif de ce vaste chantier s'inscrit au cœur de ma volonté pour La Ciotat : il s'agit de rendre aux Ciotadens un jardin public urbain propice au repos, à la détente et exemplaire en matière de développement durable».*

Démarré en février 2009, le chantier se terminera d'ici quelques semaines, pour une livraison fin décembre. En plein Centre-ville, à proximité des commerces et recouvrant le nouveau parking souterrain du Centre, le jardin de la Ville s'étendra sur une surface de 10 000 m². Peu après, ce sont 5 000 m² supplémentaires qui viendront s'ajouter au périmètre du jardin, avec un projet d'aménagement des anciennes serres municipales en 2010, actuellement en cours d'étude.

«Une réflexion autour du parc à l'ancienne avait été engagée, car nous tenions à ce que le jardin de la Ville retrouve le même esprit qu'au moment de sa création», explique Noël Collura,

adjoint au maire délégué au Cadre de vie. Au 19^e siècle, la mode des jardins souffle alors sur toute la France : après les jardins à la française et à l'anglaise, on invente le jardin de détente. Sa particularité est que l'ensemble des espaces verts s'articule de manière symétrique autour d'un kiosque à musique. A l'époque, seules les grandes villes s'offraient le luxe d'aménager un jardin public doté d'un tel équipement. En 1890, La Ciotat devient ainsi l'une des rares petites communes de France à en posséder un. *«L'ouverture de ce parc à la fin du 19^e siècle reflète parfaitement l'esprit festif des Ciotadens de l'époque, qui se regroupaient autour du kiosque pour faire la fête et pour danser, poursuit l'élú. Le jardin a donc été refait en reprenant plus ou moins la même configuration que l'ancien, dans le style 19^e siècle, avec les mêmes types de plantations, les axes de symétrie, et bien sûr le retour du kiosque à musique».*

Un jardin français à la mode du 19^e siècle

Sur un modèle 19^e siècle, le jardin de la Ville alliera toutefois l'ancien et le moderne avec l'introduction de nouveaux matériaux : les allées en sable ont ainsi été stabilisées avec de la résine confortable à la marche, l'installation des lampadaires permet désormais l'éclairage du jardin, et grâce à la pose de l'arrosage automatique des économies d'eau pourront être réalisées. Autres touches contemporaines, des fontaineries et deux bassins modernes ont été créés, de même que deux aires de jeux. Autre nouveauté, le jardin sera désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, grâce à la création de pentes douces qui ont remplacé les anciennes marches.

«A ce jour, le plus gros des travaux a été réalisé, ajoute Noël Collura. Toute la structure est visible, avec les bordures de pierres et les cheminements. Les aires de jeux ont été délimitées, la terre végétale a été mise en place, les sols ont été stabilisés. Les réseaux souterrains qui achemineront l'électricité, les eaux usées et pluviales, ainsi que le système d'arrosage ont également été créés». Les deux bassins ont eux aussi été construits : l'un aura un effet d'eau miroir, l'autre se présentera telle une rivière paysagère traversée par deux petits ponts en bois avec des jets d'eau. Dans une démarche de développement durable, l'eau des bassins sera réutilisée, à l'aide d'un système de





récupération d'eau à pompe. A noter que les bassins se videront automatiquement le soir pour des raisons de sécurité. Pour cette même raison, le jardin fermera ses portes au public durant toute la nuit.

Le point central sera, comme autrefois, le kiosque à musique : l'habillage du soubassement, en pierres, est d'ores et déjà installé, de même que son escalier. Pièce unique en fonte réalisée par la fonderie Vincent à Lyon, fabriquée à l'image de l'ancien, cet ouvrage a été en partie financé par la réserve parlementaire du Député. Des jeux de lumières permettront bientôt de le mettre en valeur, grâce à un éclairage dynamique par «led».

Déjà installés, le barreaudage, ainsi que les bancs sont également l'œuvre de la fonderie lyonnaise. En cours d'installation, les deux portails complèteront ces aménagements : d'origine, celui qui se situe boulevard Jean-Jaurès a été restauré ; l'autre, boulevard Lamartine, a été reproduit sur le modèle de l'ancien. Notons que la clôture, de ce côté du jardin, a été reculée afin de permettre l'aménagement d'un arrêt de bus sécurisé et aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Côté plantation, le jardin de la Ville sera, façon 19e, régulier et ombragé par de magnifiques arbres isolés remarquables, tels que des cèdres, des magnolias, des araucarias, des liliodendrons, des ginkos bilobas... A noter que l'été dernier, deux palmiers exceptionnels,



l'un par sa taille, l'autre par sa rareté, ont été transplantés au cœur du parc. Le premier, un Phoenix des Canaries, mesure 6 mètres. Le second, un palmier de collection de 10 tonnes, dénommé Erythéa bleu, a été déplacé depuis le bord de mer.

Les aménagements à venir...

«A la Sainte-Catherine, les arbres prennent racine». Le 25 novembre prochain, la Ville mettra ce dicton en application avec la plantation d'une centaine d'arbres : pins pignons, érables, chênes, arbusiers... Les aménagements paysagers seront bordés de plantes méditerranéennes peu gourmandes en eau, où l'on trouvera notamment des oliviers, des cyprès, des micocouliers, ainsi que divers arbustes adaptés à la sécheresse. Au total, ce sont 3000 arbustes et plantes vivaces qui seront ainsi plantés le long des allées sablées. «Nous allons créer quatre zones à thème, précise l' élu. Il y aura une zone de palmiers, une de conifères, une autre de cycadacées, et la dernière sera une zone d'arbres à fleurs. Nous allons aussi aménager deux massifs fleuris : l'un à l'entrée du jardin côté Lamartine, l'autre à proximité du miroir d'eau. Aux abords des deux entrées, des plantes exotiques apporteront également des touches de couleurs à la palette végétale du jardin». Autre aménagement d'envergure, un tapis de verdure sera créé, sous forme de surface engazonnée, avec l'introduction d'une espèce exceptionnelle : dichondras repens. «Cette espèce ne nécessite pas de tonte et est très peu gourmande en eau. Il s'agit d'une plantation expérimentale à cette échelle, c'est une première à La Ciotat !». Soucieuse d'éviter tout gaspillage et de réaliser des économies d'eau, la municipalité gèrera l'arrosage automatique et la fontainerie par informatique.

D'ici le mois de novembre, d'autres équipements seront installés aux abords des parterres fleuris. Deux aires de jeux seront ainsi construites sur un sol souple. Adaptés et sécurisés, l'une de ces aires de jeux sera accessible aux enfants à mobilité réduite.

Toujours au programme des travaux à venir, un mur de soutènement sera prochainement édifié, mitoyen à l'école de l'Afféragé. De plus, pour des raisons d'hygiène, la Ville a prévu de créer un espace réservé aux chiens, à proximité du parking, avec la mise à disposition de toutounettes, destinées à fournir des gants jetables pour ramasser les déjections canines. Enfin, à l'étude actuellement, le jardin public disposera d'un pigeonnier. Loin de ressembler au jardin qu'il était avant sa rénovation, ce poumon vert urbain retrouvera d'ici peu son éclat d'autrefois, pour le plus grand plaisir des enfants, comme des adultes.

L.D.

Naissance du jardin de la Ville

C'est le 16 avril 1866 que l'histoire du jardin de la Ville vit le jour. Antoine Chabaud, maire de La Ciotat, signa ce jour deux promesses d'achat. La première concernait l'acquisition d'une «propriété rurale, close de murs, ayant un petit bâtiment confrontant du levant le chemin de la Bourgade, du couchant la propriété Lieutaud, du midi les lisses du rempart et du nord la propriété Reynier». Appartenant à Madeleine Olivier, cette propriété de l'Afféragé avait une superficie de 4673 m². La deuxième promesse d'achat était signée avec Guillaume Reynier, capitaine au long cours, et concernait une parcelle de terrain de 12 300 m², jouxtant la propriété Olivier.

Après l'acquisition, la Ville aménagea sur ces terrains des bassins recevant l'eau du Pré, puis l'école des garçons, aujourd'hui ancien collège Jean-Jaurès. La partie restante servait à la fois de jardin public, de séchoir à linge, et même de pâturage pour les vaches de l'hospice.

Plus tard, le 10 septembre 1889, le Conseil municipal, présidé par le maire Evariste Gras, décida d'aménager définitivement ces lieux en jardin public qu'il baptisa square Jean-Jaurès.

Une grille monumentale fut édifée en 1890 pour clôturer l'ensemble du terrain.

Une cascade en rocaille, des décorations florales, des plantations d'arbres et un kiosque à musique en bois complétèrent ces aménagements.

Une grande inauguration eut lieu le 5 octobre 1890 : l'histoire du jardin de la Ville n'en était qu'à ses premiers pas...





LE KIOSQUE, UNE HISTOIRE À REBONDISSEMENTS

Le kiosque à musique en bois, œuvre de Jacques-Etienne Maunier, avait été inauguré le 5 octobre 1890 dans le jardin de la Ville. Mais rapidement, les menuiseries et la toile devinrent vétustes. Après de multiples réparations effectuées lors de la première décennie du XXe siècle, il fut remplacé en 1905 par un kiosque métallique réalisé par les établissements Guillot Pelletier d'Orléans, sur un massif de maçonnerie construit par l'entrepreneur Théonoux à La Ciotat.

Le kiosque à musique traversa allègrement les deux guerres, puis se détériora peu à peu avant de tomber en ruine. En 1960, le Conseil municipal projetait de le rénover, mais finalement, il fut démoli en 1965 de façon à faciliter le passage à l'intérieur du square. Depuis lors, il ne subsistait plus de ce magnifique kiosque, que le massif de maçonnerie. D'ici quelques semaines, c'est donc un nouveau kiosque construit à l'identique du premier, qui se dressera au centre du jardin de la Ville, reflet d'une époque joyeuse et festive.



Doublement Prêt 0%

Pour un achat en 2009

Devenez propriétaire À PRIX ATTRACTIFS

Les Terrasses de Mont Royal

Livraison juin 2010

- Appartements du studio au 4 pièces avec large terrasse ou loggia pour la plupart
- Sur les hauteurs
- Proche : crèche, écoles, collègue, supermarché et autoroute A50



Espace de vente :

Avenue Jules Ferry - 13 La Ciotat
(devant le parking de la piscine)

Ouvert tous les jours de 14 h à 19 h,
samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

INFORMATIONS 7 JOURS/7
0 800 27 22 33
Appel gratuit dans un pays fixe

www.arcadepromotion.com



2 pièces¹³ 397,24 €/mois	
Lot A3-05 - 120 000 [€] - 45,88 m ² + terrasse 4,60 m ² (Prix hors parking)	
Financement* pour un couple sans enfant	
Prix d'acquisition :	120 000 [€]
Frais de notaire, dossier et garanties estimés :	3 946,54 [€]
Revenus nets mensuels :	2 400 [€]
Revenu fiscal de référence 2008 :	46 900 [€]
Montant Prêt 0% :	77 904 [€]
Montant prêt principal :	397 241 [€]
Montant total ¹³ :	
3 pièces¹³ 723,05 €/mois	
Lot A4-10 - 179 000 [€] - 69,33 m ² + loggia 7 m ² (Prix hors parking)	
Financement* pour un couple un enfant	
Prix d'acquisition :	179 000 [€]
Frais de notaire, dossier et garanties estimés :	7 963,29 [€]
Revenus nets mensuels :	4 300 [€]
Revenu fiscal de référence 2008 :	51 200 [€]
Montant Prêt 0% :	129 716 [€]
Montant prêt principal :	723 051 [€]
Montant total ¹³ :	
4 pièces¹³ 945,62 €/mois	
Lot A2-12 - 227 000 [€] - 78,14 m ² + loggia 12 m ² et 7 m ² (Prix hors parking)	
Financement* pour un couple deux enfants	
Prix d'acquisition :	227 000 [€]
Frais de notaire, dossier et garanties estimés :	9 437,24 [€]
Revenus nets mensuels :	3 618 [€]
Revenu fiscal de référence 2008 :	59 700 [€]
Montant Prêt 0% :	173 857 [€]
Montant prêt principal :	945 621 [€]
Montant total ¹³ :	

Illustration à caractère d'annonce. * L'abonnement au nouveau prêt à 0% est soumis aux conditions d'éligibilité définies par le remboursement logement.

* Exemple de financement, assurance décès-PTA-ITT obligatoire pour 2 emprunteurs âgés de moins de 30 ans inclus, selon barèmes en vigueur au 31/12/2009 et sous réserve d'acceptation par le Crédit Foncier de France Méditerranée (SA à conseil d'administration au capital de 50 500 000 € - RCS Marseille 391 290 264 - Ordes 07 050 692 - 7 rue Jean Fauré, 13100 Marseille Cedex 04). Le prêt principal est un prêt à taux fixe au 0% (dans le cadre de la progression de l'échelle de 0% d'application pendant toute la durée du prêt) d'une durée de 37 ans. Le Nouveau Prêt à 0% d'application selon les conditions légales d'octroi en vigueur. **13** 2 pièces : montant de la mensualité totale, uniquement au cours de la première année de remboursement. Prêt principal : remboursement de 397,24 € par mois pendant la première année, montant majoré de 1% l'année suivante pour déterminer le nouveau remboursement par mois et ainsi de suite, TEG annuel de 0,44% et coût total du crédit de 306 994,04 €. **Nouveau Prêt à 0%** d'une durée de 30 ans, d'effet de remboursement au 1^{er} janvier de l'année suivante pour déterminer le nouveau remboursement par mois et ainsi de suite, TEG annuel de 0,43% et coût total du crédit de 60 300 €. **3** 3 pièces : montant de la mensualité totale, uniquement au cours de la première année de remboursement. Prêt principal : remboursement de 723,05 € par mois pendant la première année, montant majoré de 1% l'année suivante pour déterminer le nouveau remboursement par mois et ainsi de suite, TEG annuel de 0,43% et coût total du crédit de 60 300 €. **Nouveau Prêt à 0%** d'une durée de 27 ans, paiement d'un quart du montant du prêt les 3 premières années soit 28,50 € par mois et remboursement des trois quarts restant les 9 années suivantes soit 459,62 € par mois, TEG annuel de 0,43%, coût total du crédit de 61 924 €. **4** 4 pièces : montant de la mensualité totale, uniquement au cours de la première année de remboursement. Prêt principal : remboursement de 945,62 € par mois pendant la première année, montant majoré de 1% l'année suivante pour déterminer le nouveau remboursement par mois et ainsi de suite, TEG annuel de 0,43% et coût total du crédit de 60 300 €. **Nouveau Prêt à 0%** d'une durée de 27 ans, paiement d'un quart du montant du prêt les 3 premières années soit 37,39 € par mois et remboursement des trois quarts restant les 9 années suivantes soit 459,62 € par mois, TEG annuel de 0,43%, coût total du crédit de 60 300 €. L'emprunteur dispose d'un délai de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit restituer les sommes versées. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Document non contractuel établi en l'état de la législation en vigueur au 31/12/2009.

Abeille, Maurelle : une entrée de quartier restructurée

Démarré en septembre, le chantier aux abords de l'avenue Roumanille laissera place, à l'horizon 2011, à 87 logements locatifs sociaux et en accession, ainsi qu'à de nouveaux commerces et des services.

C'est un vaste programme d'aménagement urbain qui verra le jour dans les quartiers de l'Abeille et la Maurelle. D'ici début 2011, le chantier prévoit ainsi la construction d'un ensemble d'habitations de différentes tailles, du T2 au T4, et de tous types, des logements locatifs sociaux aux logements en accession à la propriété. Dénommé «Parc de Flore», le programme immobilier intégrera également quatre commerces ou lieux de services. Au terme des travaux, un parking du multi accueil collectif (crèche Ritt) sera créé et l'actuel espace vert sera réaménagé en parc paysager, avec la plantation de nombreux arbres et la création d'une aire de jeux. «A travers ce programme, nos objectifs sont de diversifier l'offre de logements à l'Abeille et la Maurelle, afin de proposer un parcours de l'habitat adapté à chaque Ciotaden. Il s'agit également de revaloriser les quartiers et de rénover les équipements et espaces extérieurs mis à disposition des Ciotadens», explique Henri Mattéi, conseiller municipal délégué à l'Urbanisme.

Réalisé à l'initiative de la société Sogima, le chantier entraîne forcément des modifications temporaires, en termes de circulation routière et de cheminements piétonniers, notamment sur les liaisons inter-quartiers, quartiers-écoles et accès à la crèche, nécessaires pour sécuriser les déplacements des riverains. Une signalétique a spécialement été mise en place, matérialisant ainsi les cheminements le temps des travaux. Quelques désagréments donc, en attendant de bénéficier de nouveaux équipements, pour un meilleur cadre de vie.

L.D.



ILLUSTRATIONS NON CONTRACTUELLES - SOGIMA



- 24 logements sociaux type PLS (Prêt locatif social)
- 40 logements en accession à la propriété en coût maîtrisé
- 23 logements type PLUS (Prêt locatif à usage social)
- 130 places de parking pour les logements construits
- 4 locaux commerciaux ou de service face à l'école
- 1 parking destiné aux parents et personnel du multi accueil collectif



Orane Darche, l'étoile de La Ciotat

A seulement 12 ans et demi, Orane Darche, qui souffre d'une maladie neuromusculaire, a obtenu lors d'un concours national de danse une double médaille d'or en duo, avec les félicitations du jury.



Photo : Martine Schneider

Les limites n'existent que dans l'imaginaire. C'est ce que nous démontre, à travers une formidable leçon de vie, la jeune et énergique ciotadenne, Orane Darche. Atteinte d'une maladie neuromusculaire, elle a remporté en mai dernier deux médailles d'or avec les félicitations du jury. Une double victoire obtenue lors du concours Handidanse régional et national, organisé par la confédération nationale de danse. «*Quand j'étais plus jeune, je rêvais de faire de la gymnastique, mais je pensais que je ne pourrai jamais faire de sport*», explique l'adolescente. Pouvoir bouger son corps harmonieusement était pour elle un rêve

inaccessible. Jusqu'à ce jour où, au hasard d'une rencontre, elle s'intéresse à la danse et décide d'essayer... «*Il y a plus de deux ans, je suis allée voir un gala de danse où une jeune handicapée faisait une très belle chorégraphie. En la regardant, ça m'a donné envie. C'est comme ça que tout a commencé*», se souvient-elle. Elle s'inscrit alors à la maison de Réjane, une école de danse aubagnaise, où elle apprend peu à peu à dépasser son handicap. Son professeur de danse, Audrey, la fait travailler comme un coach, au même rythme que les autres élèves, en adaptant chaque chorégraphie à sa gestuelle. «*Grâce à la*

danse, Orane s'est ouverte aux autres, elle a gagné en assurance, elle est gaie, c'est devenu pour elle une vraie passion», se réjouit Martine, sa maman.

Pour préparer le concours de danse national, qui a eu lieu au printemps dernier, Orane et Manon Bal, une jeune fille de 15 ans, ont longuement travaillé leur duo, en imaginant elles-mêmes la chorégraphie, avec l'aide de leurs professeurs. Amies à la ville comme à la scène, Orane et Manon se sont d'abord présentées au concours régional, en avril, à Aix-en-Provence. Lorsque le spectacle s'est terminé, le public et le jury étaient entièrement conquis... En remportant le premier prix, elles se sont ainsi sélectionnées pour participer au concours national le mois suivant, à Biarritz. «*J'avais très peur au début, avant de rentrer sur scène, raconte Orane. Manon m'a aidée à me détendre et finalement on a beaucoup rigolé toutes les deux. C'était incroyable. Biarritz, ça reste l'un de mes plus beaux souvenirs*».

A la fin du duo, le jury tombe à nouveau sous le charme et la détermination d'Orane : les deux jeunes danseuses obtiennent la médaille d'or avec les félicitations du jury. «*C'était très émouvant, confie sa maman. Normalement, dans ces concours, on n'a pas le droit d'applaudir. Pourtant, à la fin de leur duo, le jury s'est levé et a applaudi, et tout le public a suivi*». Plus qu'une récompense, c'est bien une victoire sur elle-même qu'Orane a remporté ce jour-là.

L.D.

L'équilibre à l'orientale

La Ciotat compte depuis peu une nouvelle association : **Oriental équilibre**.

Oriental équilibre propose depuis le mois de septembre différentes activités destinées à un large public. Au programme et au choix : danse orientale (apprentissage des techniques de base, sensibilisation aux rythmes...), gymnastique douce (techniques douces et de respiration), gymnastique Pilates (renforcement musculaire global) et expression corporelle (activité ludique et pédagogique permettant de s'exprimer avec son corps). «*Tout le monde peut trouver son bonheur et les messieurs sont également les bienvenus*», indique Nacéra Billon, fondatrice de l'association. Ce professeur diplômé de gymnastique, formé à la danse orientale à Paris, a également enseigné le théâtre. Elle met aujourd'hui ses quinze années d'expérience au service des Ciotadens, petits et grands. «*Les cours, adaptés à chaque public, sont ouverts aux enfants dès 3 ans avec d'autres possibilités d'expression corporelle, aux adolescents, aux adultes et aux seniors. Plusieurs horaires et lieux sont proposés en fonction de l'activité choisie et de la catégorie d'âge des participants*». Envie de pratiquer la danse orientale ou tout simplement de vous (re)mettre au sport ? N'hésitez pas !

E.G.

Oriental équilibre : 5 parc des Cytises - 13600 La Ciotat - Tél. 06 05 24 64 41
Courriel : orientalequilibre@hotmail.fr - Site Internet : www.orientalequilibre.fr



D.B.



IRIS ASTRONOMIE

La tête dans les étoiles

Dans le cadre de l'année mondiale de l'astronomie, l'association Iris Astronomie organise au mois d'octobre deux activités gratuites ouvertes à tous. **Mardi 20 à 21 h**, Georges Comte, astronome au Laboratoire d'astrophysique de Marseille (LAM), donnera une conférence au CIQ de Saint-Jean ayant pour thème «*La place de la Terre dans l'Univers : le point de vue de l'astronome*». **Samedi 24**, place à la pratique, avec une observation astronomique proposée à partir de 16h sur le site du Sémaphore. **Objectif : partir à la découverte du soleil et du ciel nocturne. Lors de cette séance les participants pourront également apercevoir le massif du Canigou, grâce à un phénomène de réfraction atmosphérique. Un spectacle singulier à ne surtout pas manquer ; si les conditions météorologiques sont favorables, l'expérience promet d'être inoubliable.** **E.G.**

Renseignements : Images, Reflets, Initiation Scientifique (IRIS Astronomie)
Tel. 06 79 21 55 96 / 04 42 08 30 61
www.astrosurf.com/iris-astro



Zen attitude

ACT HAZ ART

L'association ciotadenne **Act Haz Art** vous aide à trouver ou retrouver la sérénité.

Depuis 1994, Act Haz Art organise des exercices méditatifs à La Ciotat, Ceyreste et Saint-Cyr. Au programme, du Qi gong, exercices énergétiques visant à stimuler et à rééquilibrer l'énergie interne, et du Taiji quan, suite de Qi gong ordonnés suivant un ordre immuable qui se caractérise par ses gestes lents, arrondis. Outre les cours réguliers, des stages sont prévus une fois par trimestre. «*Toutes ces pratiques ont pour objectifs d'avoir une meilleure perception de soi et de se détendre*, explique Any Lambourg, professeur au sein de l'association. *Les élèves sont toujours dans la progression, il y a toujours quelque chose à découvrir lorsque l'on cherche à se connaître soi-même*». Act Haz Art propose également des séances de massage et d'automassage, un training psychocorporel permettant aux participants «*de laisser libre cours à leurs mouvements, à leur parole et de mieux comprendre ce qui les anime*», et dispense des formations auprès du CCAS. Rien de tel pour rester zen !

E.G.

Planning des activités disponible à la Maison des associations, place Evariste-Gras
Renseignements : Tel. 06 75 05 28 44
Courriel : taichiaha@yahoo.fr
Site Internet : www.acthazart.com

CHARTRE QUALITÉ

Une charte qualité engage cette année les artisans, commerçants et professionnels du tourisme, partenaires du Festival, dans une recherche d'authenticité et de qualité. Tous les partenaires arboreront le visuel du Festival sur des supports personnalisés et adaptés à leur activité.



PHOTOS : G.V.

«DU BLÉ AU PAIN
RETROUVÉ»

Avec le soutien de nombreux partenaires, l'association développe, tout au long de l'année au cœur des quartiers, une action intergénérationnelle, privilégiant la rencontre autour des métiers traditionnels et plus particulièrement ceux liés à la réalisation du pain, ici et autour de la Méditerranée. Un four à pain traditionnel a été spécialement réalisé ; il sera installé durant les trois jours du Festival dans un nouveau camp de vie.

Retour en 1720

DU 23 AU 25 OCTOBRE,
VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS À LA CIOTAT
POUR REVIVRE UNE DES PLUS BELLES PAGES
DE L'HISTOIRE DE LA PROVENCE
ET DE LA MÉDITERRANÉE.

LE BLÉ DE L'ESPÉRANCE

Ce blé, porteur d'espoir en 1720, il est désormais de tradition dans toute la Provence d'en semer quelques grains dans une coupelle le 4 décembre, jour de la Sainte-Barbe. La tradition veut que le blé bien germé assure prospérité pour toute l'année. Autour de cette tradition, l'association caritative «Le blé de l'Espérance – Maguy Roubaud» œuvre dans le but d'aider les enfants à mieux vivre leur hospitalisation. Cette association est le partenaire de cœur du Festival historique depuis sa création. Pendant la manifestation, des bénévoles proposeront pour 1 € minimum des petits sachets de blé aux portes de la ville.





Depuis 2002, La Ciotat revêt chaque année à l'automne ses costumes du XVIII^e siècle pour un formidable voyage dans le temps avec le festival historique Il était une fois, 1720.

Imaginez... nous sommes en 1720. Le grand Saint-Antoine entre dans le port de Marseille, avec à son bord la peste. Aussitôt admis en quarantaine au Lazaret, sa cargaison est évaluée à cent mille écus, une somme énorme... rapidement et clandestinement, les marchandises sont débarquées et vendues alors qu'elles sont elles aussi infestées... C'est ainsi que le fléau va se propager très rapidement à Marseille, en faisant 40 000 victimes sur les 75 000 habitants que compte la cité phocéenne à l'époque, et se répandre à travers toute la Provence. Toute ? Non, car La Ciotat va savoir se protéger de la peste grâce à la ténacité et à l'ingéniosité de ses habitants. Sur terre, les portes de la ville sont murées et des barrières dressées. Les médecins et intendants distribuent des billets de santé aux habitants. Dans le port, les capitaines et propriétaires de vaisseaux et de barques jurent sur «la palette de prestation de serment» qu'aucun malade n'est à bord. Mais le danger arrive aux portes de la cité avec les troupes des garnisons de Marseille, elles aussi infestées. Officiellement, nul ne peut leur refuser l'entrée. Mais les femmes de La Ciotat montent sur les murailles, forment des barrières en dedans et en dehors des murs et repoussent les soldats... qu'elles accueilleront en quarantaine dans une bastide aux abords de la ville. C'est ainsi que La Ciotat

sera épargnée par la peste et son port deviendra alors entrepôt de commerce. C'est en effet là qu'arriveront les denrées pour Marseille et toutes les villes voisines. Le Pape enverra



trois bateaux chargés de blé, qui permettront de ravitailler la Provence et éviter ainsi un autre fléau : la famine. Au cours des sept précédentes éditions d'Il était une fois 1720, labellisée par la Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques, plus de 350 000 visiteurs ont partagé cette belle aventure, aux côtés des centaines de Ciotadens mobilisés tout au long de l'année pour offrir ce magnifique et captivant voyage dans le temps. Combats sur terre et sur mer, reconstitutions historiques des scènes de vie courante, liesse populaire, spectacles de feu, banquets, défilés, cérémonie de l'arrivée du blé, semailles, grandes parades... Pendant trois jours, plus de 1 000 personnages en costume d'époque - bénévoles, artistes amateurs ou professionnels du spectacle - vous invitent à passer la porte du

temps : nobles, bourgeois, artisans, paysans, pêcheurs, corsaires, pirates, gueux, saltimbanques et conteurs vous attendent, là où l'audace des habitants et le courage des femmes ont sauvé la Provence il y a près de 290 ans... Cette réussite on la doit à la conceptrice et réalisatrice de cet événement, Mireille Benedetti et à l'association La Ciotat, il était une fois qui, par leur dynamisme, ont su impliquer des centaines de bénévoles. Au-delà de cette forte participation, l'association doit le succès de ses initiatives à l'implication de ses partenaires institutionnels - dont la ville de La Ciotat -, sponsors et mécènes. Tous contribuent, chacun à leur manière à donner une dimension culturelle, sociale et économique aux actions menées.

La Ciotat, il était une fois
Maison des associations - Place Evariste-Gras
13600 La Ciotat
Tél : 06 11 52 63 52 - 06 65 27 84 39
Courriel : laciostat1720@yahoo.fr
Internet : www.laciostat-iletaitunefois.com
www.creation1720.org



Les temps forts du festival

VENDREDI 23 OCTOBRE
14h

Ouverture du festival au public

14h à 16h

Spécial scolaire

avec un accueil privilégié,
un parcours pédagogique et ludique,
sur le thème des métiers anciens
et traditionnels

A la tombée de la nuit

Spectacle de feu

SAMEDI 24 ET DIMANCHE

25 OCTOBRE

10h

Ouverture du festival

Grandes parades costumées

1 000 personnages en costume d'époque

Reconstitution de scènes de vie courante
dans tous les camps de vie et tavernes

Arts de rue

baladins, jongleurs et
saltimbanques, combats, campements
de pirates et de corsaires

Artisanat d'art

souffleur de verre,
forgeron, vannier, potier, arracheur de dent
et autres métiers d'antan

Espaces de restauration

taverne paysanne, échoppe pirate

Spectacles sur terre et sur mer

Arrivée du blé

évacuation de l'arrivée
du blé par la mer, prestation de serment du
Capitaine et semailles du blé de l'Espérance

Spectacles

attaques des pirates sur mer
et sur terre, défense des portes de la ville
par les femmes de La Ciotat,...

Grande nocturne

procession, spectacle de feu
et musique de rue

Spectacle de clôture le dimanche

L'équipe du BIJ a récompensé les 1000e, 1001e et 1002e adhérents de la carte Jeun+... des triplés !

1002 à la fin août pour être exact, car le BIJ a reçu en même temps des triplés, qui, du coup, se sont vus remettre chacun le lot prévu pour le 1000e bénéficiaire.

La «Carte jeun» a trois ans et elle cartonne ! Ça se fête et plutôt trois fois qu'une. Le Bureau information jeunesse avait prévu de recevoir avec les honneurs, lorsqu'il se présenterait, le 1000e bénéficiaire de cette carte gratuite proposée aux 14-25 ans et qui donne droit à de multiples avantages et réductions.

Surprise ! Le 27 août, Nadia Lescos, coordinatrice de la Carte jeune, a vu débarquer non pas un mais trois jeunes à la fois, des triplés de surcroît. Margaux, Ugo et Laura se sont donc vus remettre chacun le même lot, comprenant deux places de cinéma gratuites, une entrée pour Aqualand, deux entrées à la patinoire et au bowling, plus quatre entrées gratuites à la piscine. «Il n'était évidemment pas question de ne récompenser que l'un ou l'autre des triplés, alors on a gâté les trois, ajoute Jeanne-Marie Vandamme, adjointe au maire déléguée à la Jeunesse. Au-delà de l'anecdote, nous ne pouvons que nous féliciter du vrai succès que rencontre la «Carte jeun +», avec maintenant 1015 détenteurs. Cette année, les avantages s'étoffent encore, avec de nouveaux commerces partenaires, proposant des réductions et de nouvelles sorties sur inscriptions. Après la sortie «acrobranches» du mois dernier, nous proposons par exemple une sortie karting le 18 novembre». Le nouveau programme des concerts à tarifs préférentiels sur présentation de la «Carte jeun +» est par ailleurs disponible au BIJ. A ne pas manquer, Julien Doré le 17 novembre au Pasino d'Aix, Anaïs le 26 novembre toujours au Pasino et Kerry James le 4 décembre au Dock des Suds, à Marseille.

B.G.

Informations auprès du Bureau information jeunesse
19, avenue Fernand-Gassion
Tél. 04 42 08 83 06



Et de 1000 cartes
jeun + !



-SAVOIR-

Il n'est jamais trop tard pour aller à l'université !

C'est la rentrée, y compris pour l'Université du temps disponible.

Les cours de l'Université du temps disponible ont repris à La Ciotat depuis le lundi 5 octobre et c'est une bonne nouvelle pour tous ceux qui veulent enrichir leurs connaissances ou en acquérir de nouvelles. L'UTD est essentiellement fréquentée par des personnes retraitées ou préretraitées, mais tout un chacun peut bien sûr s'y inscrire, pour la somme de 60 € par an. Libre ensuite à chaque «étudiant» de suivre les conférences qui l'intéressent ou de s'inscrire aux ateliers de son choix. Sachant que le programme de l'UTD fait le grand écart entre les causes de la Révolution de 1789 et les troubles de la mémoire, ou encore entre les cités antiques de la Méditerranée et le Brésil indien ! Données par des spécialistes, les conférences ont lieu, sauf exception, le lundi au théâtre du Golfe à partir de 14h30, et elles se poursuivront jusqu'au 7 juin. Mais l'UTD propose également un programme d'activités hors conférences. Des cours d'italien, d'anglais et d'informatique sont par exemple au programme cette année encore. Vous pourrez également suivre des cours de yoga ou participer à un atelier d'initiation à la généalogie. Le programme des sorties culturelles organisées dans le cadre de l'UTD (sur inscription, dans la limite des places disponibles) est également alléchant : le 12 novembre, par exemple, cap sur le musée Cantini à Marseille pour une visite de l'exposition «De la scène au tableau, quel rôle le théâtre et l'opéra ont-ils joué dans la production artistique ?». Alors, même si cette université-là ne délivre aucun diplôme, vous en sortirez forcément gagnant...

B.G.

Inscriptions et renseignements auprès de la direction des Affaires culturelles, mairie de La Ciotat, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 04 42 08 88 00,
postes 4034 et 4036.
Courriel : culture@mairie-laciotat.fr



G.V.

Les meilleurs à l'honneur

Les Trophées sportifs 2009 auront lieu le vendredi 6 novembre prochain, salle Paul-Eluard.

La Ciotat aime ses sportifs, petits et grands. Et elle le leur prouve chaque année en les mettant à l'honneur le temps d'une soirée conviviale, ponctuée par des démonstrations sportives en tout genre. C'est le vendredi 6 novembre prochain, salle Paul-Eluard, que se dérouleront les incontournables «Trophées sportifs», visant à récompenser les athlètes ciotadens évoluant en individuel ou en équipe. *«La cérémonie a désormais lieu la veille du week-end et non plus un jeudi comme les années précédentes, afin de permettre au plus grand nombre de se libérer, précise Lionel Giusti, conseiller municipal délégué aux Sports. C'est pour la même raison que tous les équipements sportifs communaux seront fermés ce soir-là».*

Cette année, le principe de l'élection des lauréats change. Les clubs présentent un candidat par catégorie, puis, à partir de la liste ainsi obtenue, un tiers des votes est réservé aux associations, un tiers à un jury désigné en commission extra-municipale et un tiers à la Direction municipale des Sports. Pour l'édition 2009, onze catégories seront présentées : le sportif et la sportive de plus de 18 ans, l'espoir masculin et féminin 13-18 ans, le sportif et la sportive de - de 13 ans, l'équipe seniors, l'équipe espoirs 13-18 ans, l'équipe de - de 13 ans, le scolaire individuel et l'équipe scolaire. Pour chaque catégorie, trophées et dotations sont remis aux deux lauréats arrivés en tête des votes. *«Des trophées particulièrement originaux, précise l'élu, puisqu'ils ont été spécialement fabriqués à l'effigie de la manifestation, comme la Nuit des Césars !».* Ensuite, un tirage au sort permettra de désigner parmi les nominés ceux qui auront le privilège de se voir offrir «La surprise» de la soirée. *«Cet événement est le fruit du travail mené par la direction municipale des Sports avec les associations et clubs sportifs locaux, qui se sont mobilisés encore davantage cette année, se réjouit Lionel Giusti. Il est non seulement un hommage rendu aux sportifs locaux, aux dirigeants de clubs et aux entraîneurs, mais aussi un moment de détente et de fête».*

L.R.

De haut en bas :
photo de famille,
le maire Patrick Boré et Lionel Giusti, conseiller
municipal délégué aux Sports
et démonstration de BMX, lors de l'édition 2008



G.V.

-Agenda sportif-

La commission extra-municipale des Sports se réunira mercredi 14 octobre à 18h30, en mairie (salle 330). Les associations intéressées sont priées de bien vouloir confirmer leur présence auprès du service municipal des Sports (Tél. 04 42 08 88 00 poste 4198).

- EXPO -



© Gilbert Garcin / Les Filles du Calvaire - Changer le monde

GILBERT GARCIN

Mise au point G



© Gilbert Garcin / Les Filles du Calvaire - Le choix décisif

Du 18 octobre au 15 novembre, la chapelle des Pénitents bleus accueille une exposition de Gilbert Garcin. Quarante photos tout droit sorties de l'imagination de l'artiste ciotaden, qui fête cette année ses 80 printemps.

Singulier destin que celui de Gilbert Garcin. Agent double, agent trouble ? Monsieur G. a consacré la première partie de sa vie au monde de l'entreprise, puisqu'il a été responsable d'une PME. Et lorsque fut venu le temps d'une «retraite bien méritée» selon l'expression consacrée, voilà que surgit au grand jour un continent oublié : une Atlantide onirique, dont la topographie a commencé à dévoiler ses contours une fois plongée dans le bain du révélateur. Pour cet artisan photographe qui «bricole» ses mises en scène dans son cabanon ciotaden, «*la vie est une suite de hasards. Des univers inconnus se présentent alors. On a le choix de voir ou de ne pas voir*».

D'une certaine façon, Gilbert Garcin travaille à la manière d'un poète japonais. Comme dans le Haïku, il s'agit de procéder à une décantation de la forme, afin de livrer in fine un instantané épuré que le spectateur aura à interpréter. En se mettant en scène dans ses propres images vêtu d'un pardessus passe-partout, Monsieur G. emprunte la démarche d'un Chaplin ou d'un Tati. Des silhouettes qui, en imprimant leur marque dans la mémoire rétinienne des spectateurs, finissent par devenir des icônes universelles, traversant les frontières, les cultures et les modes de représentation. Le choix du noir et blanc, les tirages contrastés, le dépouillement des décors et leur caractère souvent géométrique forment une sorte de précipité grammatical élémentaire, au service d'une lecture ontologique des images. Avec juste ce qu'il faut de décalage et d'ironie pour désamorcer tout discours savant. Tel un photographe oulipien en pleine pérégrination pataphysique, Gilbert Garcin s'interroge placidement : «*Où cours-je, où vais-je, dans quel état j'erre ?*»

«*C'est un grand honneur pour La Ciotat d'accueillir Gilbert Garcin, se réjouit Jean-Louis Tixier, adjoint au maire délégué à la Culture. Et à plus d'un titre. Présenter ses œuvres originales au public est un véritable privilège. Mais la venue de l'artiste à La Ciotat sera également un clin d'œil à son enfance, puisque son grand-père, Auguste Garcin, a été gérant de l'Eden-théâtre, des années 30 jusqu'au début de la guerre. Lorsqu'il était petit, Gilbert Garcin allait très souvent voir des films avec ses parents dans cette mythique salle de projection. On peut dire qu'il connaît bien le patrimoine culturel ciotaden*».

D.F.

Gilbert Garcin, l'homme qui est une image, 40 photographies grand format
Du 18 octobre au 15 novembre 2009, à la chapelle des Pénitents bleus
Exposition produite et réalisée par la ville de Rennes
www.gilbert-garcin.com

Du théâtre pour les enfants... et les parents !

Octobre marque la reprise de la saison théâtrale. Avec une programmation éclectique.

Après un départ en fanfare avec *Le préjugé vaincu* façon sixties, le théâtre du Golfe tient la note en octobre. Ce mois-ci, on pourra y découvrir un spectacle jeune public qui décoiffe et une pièce émouvante. Le vendredi 9 octobre à 18h30, pour commencer, rendez-vous avec le chorégraphe marseillais Michel Kelemenis qui signe, avec *L'amoureuse de Monsieur muscle*, une formidable fantaisie chorégraphique, une variation sur le thème de l'amour, avec courses-poursuites enfantines, pointes impeccables et fulgurances corporelles. Un mélange très réussi de l'esprit «cartoon» et de la danse contemporaine. Le jeudi 15 octobre, changement de décor et de ton avec *Le jour où Nina Simone a cessé de chanter*, un spectacle âpre mis en scène par Alain Timar, le directeur du théâtre des Halles, à Avignon. La veille des funérailles de son père, Noun décide de rompre avec la tradition, de faire taire les psalmodies du Coran et de s'enfermer à double tour avec cet homme qui n'est plus, mais qui lui a donné le goût de la liberté... pour lui parler en toute franchise. Séparée d'un monde hostile par une porte fragile, elle s'autorise ce qui est interdit à tant de femmes dans le monde arabe : l'exercice de la parole, du rêve, de la révolte... Portée par une actrice formidable, la libanaise Darina Al Joundi, cette pièce aux accents autobiographiques, coécrite avec Mohamed Kacimi, est rythmée par une chanson de Nina Simone, Sinnerman. Et vous n'en ressortirez pas tout à fait indemne... **B.G.**

Renseignements et réservations :

**Théâtre du Golfe
Tél. 04 42 08 92 87**



Voyage au centre de la terre

Catherine et Jean-Carlo Fait, spéléologues expérimentés, explorent depuis plus de trente ans la plus haute cuesta maritime d'Europe. Après six années de recherches, ils publient aujourd'hui *Cascades et canyons littoraux à La Ciotat*, dans lequel ils livrent le fruit de leur travail, ainsi que des fragments d'histoire liés à leurs incessantes explorations et découvertes au cœur du massif du Cap de l'Aigle.

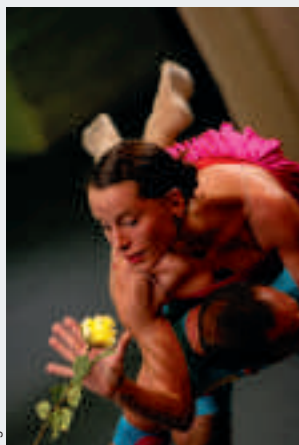
Cascades et canyons littoraux à La Ciotat

Editions des falaises - 20 €

**Disponible auprès
de la Maison des falaises
19 chemin de Fardeloup
13600 La Ciotat
Tél. 04 42 08 56 31**



Angie Esposito



Agnes Mellon

NUMÉROS utiles

- ANPE : 08 11 55 01 13
- BASE NAUTIQUE MUNICIPALE : 04 42 84 58 60
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 04 42 08 13 18
- BUREAU INFORMATION JEUNESSE : 04 42 08 83 06
- CCAS : 04 42 08 88 39
- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : 08 20 25 13 10
- CAPITAINERIE : 04 42 08 62 90
- CARTREIZE : 04 42 08 41 05
- CENTRE DE SECOURS : 04 42 08 18 18
- CENTRE HOSPITALIER : 04 42 08 76 00
- CENTRE MEDICAL MUTUALISTE : 04 42 08 83 30
- CENTRE MEDICOSOCIAL : 04 42 83 53 95
- CINEMA LUMIERE : 08 92 68 09 75
- CIOTABUS : 04 42 08 90 90
- CLINIQUE DE LA CIOTAT : 08 26 20 75 80
- COMMISSARIAT DE POLICE : 04 42 83 83 40
- CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE : 04 42 08 53 94
- CYBER-BASE : 04 42 83 85 57
- DÉCHETTERIE : 04 42 71 53 93
- FRANCE TELECOM : 08 00 03 10 14
- GARE SNCF : 08 36 35 35 35
- GENDARMERIE NATIONALE : 04 42 83 90 39
- LA CIOTAT FRÉQUENCE NAUTIQUE (107 FM) : 09 50 73 64 11
- LA CIOTAT PROXIMITE : 0 8000 13600
- LA POSTE : 04 42 83 80 60
- MAIRIE DE LA CIOTAT : 04 42 08 88 00
- MAISON DES ASSOCIATIONS : 04 42 83 85 50
- MEDECINS 24H/24 : 15
- MISSION LOCALE : 04 42 08 80 50
- MUSEE CIOTADEN : 04 42 71 40 99
- OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME : 04 42 08 61 32
- POLICE MUNICIPALE : 04 42 08 65 38
- PRÉVENTION ANIMATION JEUNESSE 04 42 83 85 90
- RGA (101.6) : 04 42 83 47 37
- SECOURS EN MER : 16 16 D'UN FIXE OU D'UN PORTABLE
- SOCIETE DES EAUX : 08 10 40 05 00
- TAXIS : 04 42 83 32 32 / 04 42 08 60 60
- THEATRE DU GOLFE : 04 42 08 92 87
- URGENCES EDF : 0 810 333 113
- URGENCES GDF : 0 810 800 801
- URGENCES POLICE : 17
- URGENCES POMPIERS : 18



Photo GGB

• APNÉE

«Génération Grand Bleu» prend le large

Avec de nouvelles performances, les copains de l'association Génération Grand Bleu ne sont pas prêts de boire la tasse.

Deux ans à peine d'existence et voilà qu'ils se frottent déjà aux compétiteurs internationaux, en affichant «d'insolentes» performances. Aux mondiaux d'apnée indoor (en piscine), qui se déroulaient du 17 au 22 août dernier au Danemark, deux membres du club ciotaden, sélectionnés en équipe de France, ont obtenu un classement plus qu'honorable. Dans la catégorie «apnée dynamique», Emmanuel Turin a fini 21e sur 58 en nageant 125 mètres sans palme, et 23e sur 57, en parcourant 159 mètres avec palmes. En sachant que, dans cette discipline, le record de France est établi à 228 mètres et du Monde à 250 mètres, la performance du jeune Emmanuel est encourageante !

En «apnée statique», Jean-Michel Pradon, 49 ans, a magnifiquement terminé 13e à l'issue des qualifications, en battant son propre record en compétition, avec 7 minutes 02. En finale, il a gardé son classement avec un temps légèrement inférieur, 6 minutes 37. «On a jamais perdu de vue la notion de plaisir», confie Eric Fischini, un membre du club. C'est toujours avec plaisir et bonne humeur que Génération Grand Bleu organisera son «Apnea Day», le troisième week-end d'octobre, pour clôturer leur saison de sorties en mer et homologuer ainsi des records personnels, grâce à la présence de deux juges de l'Association internationale pour le développement de l'apnée (Aida). «A cette occasion, indique Eric Fischini, un hommage sera rendu à Enzo Maiorca. Une plongeuse du club prévoit de réitérer la performance de ce personnage de l'apnée».

L.R.

Génération Grand Bleu – Maison des associations – Place Evariste-Gras

• CYCLISME

La tête dans le guidon

Le Vélo sport ciotaden, qui souffle ses cinquante bougies cette année, organise, avec le soutien de la Ville et du Crédit agricole, La Ciotadenne. Sans classement ni prise de temps, cette randonnée cyclotouriste prévue le 11 octobre est ouverte à tous à partir de 14 ans et comportera deux parcours,

au choix, de 50 ou 90 kms. Les amateurs de la petite reine pourront s'inscrire le jour-même dès 8h sur le parking de Carrefour, chemin du Puits-de-Brunet, lieu de départ et d'arrivée de La Ciotadenne. Les participants prendront le départ à 8h30 ou une heure plus tard, en fonction de la distance choisie. La remise des récompenses est prévue à partir de midi et sera suivie d'une loterie, qui permettra aux chanceux de repartir avec des cadeaux. **E.G.**



D.B.

Participation (dont assurance) : licenciés : 5 €, non licenciés : 13 €.

Les mineurs non licenciés devront fournir une autorisation parentale.

Renseignements : Tel. 06 70 36 98 10 - Courriel : contact@velosportciotaden.fr

Permanences des Elus

Guy PATZLAFF

Ter adjoint, délégué à la Vie des quartiers, à la Vie associative, à la Sécurité publique notamment la prévention de la délinquance, la lutte contre les incivilités, aux Affaires maritimes,

à l'Hygiène et la Salubrité
Le mardi de 15h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 83 89 34

Gavino BRISCAS

Adjoint au maire, délégué au Développement économique et Développement durable, à l'Emploi, à la Formation, au Commerce et à l'Artisanat

Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95 postes 88 18 - 87 75

Jean-Louis BONAN

Adjoint au maire, délégué au Tourisme, Conseiller communautaire

Le jeudi de 11h30 à 13h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 71

Jean-Louis TIXIER

Adjoint au maire, délégué à la Vie et Patrimoine culturels, Vice-président de la SEMIDEP, Vice-président de la CU MPM
Sur rendez-vous 04 42 08 88 00

Mireille BENEDETTI

Adjointe au maire, déléguée à l'Education et à la Citoyenneté (vie scolaire, études surveillées, Conseil municipal des jeunes), Conseillère régionale PACA

Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jeanne-Marie VANDAMME

Adjointe au maire, déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Activités périscolaires (Clae, classes de nature et garderies périscolaires), aux Centres de vacances, aux Centres de loisirs sans hébergement, aux Technologies de l'information et de la communication et aux Relations européennes et internationales

Le jeudi de 14h30 à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

André GLINKA-HECQUET

Adjoint au maire, délégué aux Finances, au Budget, à l'Exécution budgétaire et à la Fiscalité
Correspondant Défense

Le mercredi de 15h à 17h - Sur rendez-vous au 04 42 83 89 42

Noël COLLURA

Adjoint au maire, délégué à l'Environnement et Développement durable, au Cadre de vie, aux Espaces verts, à la Propreté, à La Ciotat Proximité et aux Cimetières

Le mardi de 10h à 12h

Sur rendez-vous au 04 42 83 89 30

Marie BUTLIN

Adjointe au maire, déléguée à l'Aménagement du territoire, au Plan de déplacement urbain, au Stationnement, à la Gestion des espaces publics et aux Transports

Le jeudi de 15h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Evelyne FLICK

Adjointe au maire, déléguée au Personnel et aux Relations avec les partenaires sociaux

Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Régine GOURDIN

Adjointe au maire, déléguée au Social, à la Solidarité et aux Animations pour les aînés

Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 16h

Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Zaven ALEXANIAN

Conseiller municipal, délégué au Logement et représentant dans les copropriétés

Le jeudi de 9h à 11h30 - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Lionel VALERI

Conseiller municipal, délégué à la Santé-Famille et à la Petite enfance

Sur rendez-vous au 04 42 83 89 21

Henri MATTEI

Conseiller municipal, délégué à l'Urbanisme, au Droit des sols et aux Travaux, Conseiller communautaire

Sur rendez-vous au 04 42 08 88 20

Nathalie LAINÉ

Conseillère municipale, déléguée aux Fêtes et Evénements,

Le lundi de 15h30 à 18h

Sur rendez-vous au 04 42 08 88 99

Lionel GIUSTI

Conseiller municipal, délégué aux Sports

Le lundi de 14h à 17h30 - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

René CANEZI

Conseiller municipal, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Max SAURIN

Conseiller municipal chargé du Parc autos
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Andrée GROS

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Gérard PÈPE

Conseiller municipal chargé des Anciens Combattants
Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Arlette SALVO

Conseillère municipale, Conseillère communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Marie-Thérèse CARDONA

Conseillère municipale, Conseillère communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Geneviève BOISSIER

Conseillère municipale chargée du Jumelage
Le mardi de 16h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jean-Paul MARIA-FABRY

Conseiller municipal, Conseiller communautaire
Le mercredi de 9h à 12h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jean-Pierre FRANCOUL

Conseiller municipal - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Nicole AUDIBERT- SPITERI

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Annie GRIGORIAN

Conseillère municipale
Le lundi de 17h à 19h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Fatïha OUAUSTANI

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Noémie BEYRAT

Conseillère municipale chargée de la mise en place
et du suivi des contrats d'objectifs avec le tissu associatif
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Caroline MAURIN

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Les Élus de l'opposition

Aline REYNAUD

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Alain COZZOLINO

Conseiller municipal - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Sylvia BONIFAY

Conseillère municipale, Conseillère communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Karim GHENDOUF

Conseiller municipal, Conseiller régional
Sur rendez-vous au 04 91 57 53 45

Jean-Pierre REPIQUET

Conseiller municipal, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 06 86 59 25 57

Christine ABATTU

Conseillère municipale
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Bernard CHABAUD

Conseiller municipal
Le samedi de 10h à 12h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Nathalie LACONI

Conseillère municipale
Les mardis et jeudis de 9h30 à 10h30
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

**LES RENTRÉES SE SUIVENT
ET SE RESSEMBLENT**

Encore une fois, La Ciotat a vu un certain nombre d'enfants être refusés dans leurs écoles. Depuis de nombreuses années, notre ville subit les logiques gouvernementales de suppressions de poste dans l'enseignement, qui se traduisent par des fermetures de classes. Pourtant, cette fois la municipalité semble prendre conscience de la réalité et des conséquences de la politique gouvernementale qu'il soutient depuis 2001.

Mais il faudrait, Monsieur le Maire, nous expliquer comment on peut soutenir la suppression de 13 500 postes cette année et 16 000 l'année prochaine et, en même temps, lutter contre les fermetures de classes à La Ciotat. Parce que c'est bien Monsieur le député Deflesselles, dont vous êtes le suppléant, qui a voté à l'Assemblée nationale les suppressions massives de postes dans l'enseignement

Est-ce normal que dans certaines écoles les effectifs dépassent 30 élèves par classe ? Qu'en est-il du bien-être des enfants et des enseignants ? Est-ce normal, quand on sait que les premières années d'école sont primordiales pour l'apprentissage des savoirs fondamentaux de nos enfants ?

Dans son éditorial du numéro précédent du LCI, Monsieur Boré écrit : *«Le développement harmonieux d'une commune passe par l'amélioration constante du système éducatif. C'est la raison pour laquelle, année après année, j'ai placé l'éducation au cœur des priorités, parmi les actions et les projets conduits par notre municipalité»*. Heureusement, car quelle rentrée nos enfants auraient vécue si ce n'avait pas été le cas ?

Groupe La Ciotat pour tous
Sylvia BONIFAY
Alain COZZOLINO
Karim GHENDOUF
Aline REYNAUD

ADDITION SALÉE

Un bilan écologique désastreux, voilà comment on pourrait résumer le projet Kaufmann en front de mer. Cette grande société immobilière, à qui la municipalité a accordé pas moins de 3 permis de construire en 2 ans sur notre commune, vient de commettre l'irréparable : **la pollution d'une nappe phréatique par le sel et ce de manière irréversible**. Au cours de leurs travaux, et plus précisément au moment des terrassements, l'entreprise a procédé à des pompages extrêmement importants, qui ont affecté la nappe phréatique. Une grande quantité d'eau salée s'est alors engouffrée dans la poche d'eau et l'a corrompue. Chacun a pu observer ce vidage au printemps dernier et voir des quantités d'eau impressionnantes se déverser d'abord dans la mer, ce qui est strictement interdit puis dans les égouts. Pour les riverains, habitués à arroser leur jardin avec l'eau des puits, c'est d'abord l'incompréhension puis la colère. **L'arrosage est désormais impossible, sous peine de faire mourir toutes les plantations**.

Mais plus globalement, pour la commune, perdre une nappe phréatique est une catastrophe écologique. Nous avons déjà averti le maire que ce projet en front de mer - qui se commercialise à des prix exorbitants au passage - était une hérésie car on remplaçait sur la grande plage, un magnifique parc de pins centenaires par un bâtiment de 4 étages.

Nous voulons ici dénoncer une nouvelle fois l'attrait du profit au détriment de la qualité de vie pour tous. **Protéger le littoral nous paraît pourtant une priorité absolue**. Que ce soit visuellement ou écologiquement, ce projet dégrade notre environnement définitivement et ce n'est pas acceptable. **Jamais un permis de construire n'aurait dû être accordé dans de telles conditions**.

Lors du dernier conseil municipal, **le maire interrogé par nos soins a déclaré ne pas vouloir se porter partie civile** alors qu'il s'agit bien de l'eau de la commune ! Nous nous demandons bien pourquoi ? Coupable indulgence, copinage ou clientélisme ? Telle est la question que tout Ciotaden est en droit de se poser.

Les élus socialistes
Christine ABATTU et
Jean Pierre REPIQUET

L'unanimité s'est faite autour de la problématique de la rentrée des classes, mais il semble évident que les motivations de chacun soient bien différentes :

- Bien sûr le ministre de tutelles a pris **une décision Nationale** quant à la **réduction des postes d'enseignants et du nombre de fermeture de classes**.

- Bien sûr il apparaît que l'inspecteur d'Académie agit avec tout le zèle possible !

- Bien sûr **il est d'utilité publique de défendre nos écoles de quartiers** et les conditions d'apprentissages de nos enfants, à l'époque où tout le monde est soumis à des obligations de résultats.

C'est la raison pour laquelle nous participons activement aux revendications des parents d'élèves.

Mais les intérêts de nos enfants et leur bien-être ne doivent pas être soumis à des manœuvres politiques. Les difficultés paraissent insurmontables actuellement ; qu'en sera-t-il lorsque la «population nouvelle» que l'on nous promet sera arrivée ? Il ne s'agira plus de conservation de postes et de classes, mais de créations d'écoles nouvelles, avec les soucis d'infrastructure, de prix d'investissement et de fonctionnement...

Le débat de ce jour est peu de choses au regard de ce qui nous attend. Certains pays ont créé des «jardins d'éveils», mais si une structure différente devait remplacer ce que nous connaissons actuellement, **elle devra être efficace et républicaine !**

Plus que jamais à l'époque de la mixité ethnique, **l'école doit jouer son rôle d'intégration et d'ascenseur social**.

Ensemble nous allons réussir pour «VIVRE LA CIOTAT»

Bernard CHABAUD
Nathalie LACONI

1720

Festival Historique EuroMéditerranéen

La Ciotat

23, 24 et 25 Octobre 2009



Human Adventure



www.creation1720.org - 06.65.27.84.39

Credit photos: La Douce / eclairage live - Conception: Yann Lagarde et Mirabelle Perderff